

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BIRON**Séance du 24 Janvier 2018**

L'an deux mille dix-huit le 24 janvier, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Bruno DESMAISON – Maire -

Présents : DESMAISON Bruno- DEMEULENAERE Sébastien - DELCOUSTAL Didier - - HO THAM KOUIE Sandra -- RAMALHO Irène – ROUX Marie-Elisabeth - VEYSSIERES Sylvie,

Absents excusés CHATEAUREYNAUD Cécile - DOMINGIE Noël - MALBY Sybille -

Absents :

Convocation du 15/01/2018

Nombre de conseillers en exercice : 10 - Nombre de présents:-07-

Nombre de votants 07

OBJET: ADHESION CDAS 2018

Le Maire, informe le Conseil Municipal que suite au départ en retraite de l'agent en charge de la restauration, il convient de revoir l'adhésion au CDAS.

En sachant que la secrétaire étant un agent intercommunal avec la possibilité d'adhérer dans une autre collectivité,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide

De ne pas adhérer au COMITE DEPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE, à compter de l'année 2018.

Pour 7 / Contre 0 / Abstention 0/

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.

Le 29/01/2018
Le Maire
Bruno DESMAISON



1 ex CDAS le 19/2/2018